

Surgères, le 09 avril 2025

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 15 avril 2025 à 18h00

Communauté de Communes Aunis Sud 45 avenue Martin Luther King 17700 Surgères

Ordre du jour

Chambre de Commerce et d'Industrie de Charente-Maritime - Présentation du bilan économique 2024 d'Aunis Sud par Monsieur Thierry HAUTIER, Président de la CCI, Monsieur Eric BROUSSIER, élu référent de l'antenne de Rochefort et Madame Florence CHARTIER-LOMAN, Directrice Générale Adjointe.

1. TOURISME

1.1 Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP) - Avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens 2024/2026

2.FINANCES

- 2.1 Budget Annexe du Parc d'Activités Economiques de La Combe Décision Modificative n°1
- 2.2 Budget Annexe Zone Artisanale de la Métairie : Reprise de l'excédent d'investissement à la section de fonctionnement
- 2.3 Détermination du produit de la Taxe GEMAPI pour l'exercice 2025
- 2.4 Contributions aux organismes extérieurs Année 2025
- 2.5 Vote des taux de fiscalité Année 2025
- 2.6 Vote du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) Année 2025
- 2.7 Attribution de subventions au titre de l'année 2025 Volet environnement & transitions et volet Sport

3. ENVIRONNEMENT & TRANSITIONS

3.1 Rénov'Info Service – Activité Mon Accompagnateur Rénov (MAR) - Révision de la tarification

4. URBANISME

4.1 Approbation de la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes Aunis Sud

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1 Modification du tableau des effectifs

6. ADMINISTRATION GENERALE

6.1 Délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président

7. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

8. REMERCIEMENTS

e Président

Jean GORIOUX